



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Marseille, le 17 août 2019

**Information sur l'absence d'avis de la mission régionale  
d'autorité environnementale de la région Occitanie  
sur le plan climat air énergie territorial (PCAET) de la  
communauté de communes du Vallespir (66)**

n° saisine 2019-7499  
n° MRAe 2019AO108

Par courrier reçu le 17 mai 2019 par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et de logement (DREAL) Occitanie, la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a été saisie pour avis sur le projet d'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) de la communauté de communes du Vallespir, située dans le département des Pyrénées-orientales (66).

La MRAe informe qu'elle n'émet pas d'observation sur le projet d'élaboration dans le délai qui lui est imparti, soit avant le 17 août 2019 (article R122-21.IV du code de l'environnement).

Elle informe néanmoins que dans la mesure où le projet de PCAET de la communauté de communes du Vallespir a été élaboré de manière concomitante avec les autres PCAET des communautés de communes appartenant au Pays Pyrénées-Méditerranée, les observations émises par la MRAe sur le PCAET de la communauté de communes des Aspres en date du 3 août 2019 et sur le PCAET de la communauté de communes « Albères Côte Vermeille Illibéris » en date du 7 août 2019 sont susceptibles de concerner en tout ou partie le présent projet de PCAET.